



Pour l'ouverture d'un dossier nous fournir :

TRANSACTION

LOCATION

LE VENDEUR

- Signature d'un mandat de vente (Exclusif, préférence ou non exclusif)
- Le titre de propriété
- Le plan cadastral et ses références
- Les plans intérieurs si existants
- Les factures d'eau, d'électricité et de gaz (ou fioul)
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière
- Expertises :
 - Plomb
 - Amiante
 - PPR/ Plan de Prévention des Risques Naturels et Technologiques
 - DPE/ Diagnostic énergétique
 - Loi Carrez.....

Des documents complémentaires peuvent être demandés en fonction du type bien (terrain, construction récente, immeuble...)

LE LOCATAIRE

- Photocopie carte d'identité
- Photocopie du contrat de travail
- Dernière quittance de loyer
- Dernier avis d'imposition ou non imposition
- Relevé d'identité bancaire
- Fiches de paie des trois derniers mois

Caution :

- Photocopie carte d'identité
- Quittance de loyer ou avis d'impôt foncier
- Dernier avis d'imposition ou non imposition
- Relevé d'identité bancaire
- Fiches de paie des trois derniers mois



- ◆ Un engagement de caution devra être rempli à la main lors de la signature du bail à l'agence.
- ◆ Le locataire devra le jour de la signature du bail apporter un Attestation d'assurance du logement (sans quoi les clefs ne pourront lui être remises)

LE BAILLEUR

- Signature d'un mandat de gestion
- un RIB
- Les clefs